



Le 18 janvier 2010, une délégation d'ALLIANCE POLICE NATIONALE composée de **Pierre AZEMA** délégué national province, **Martial QUETTE** Secrétaire Zonal FSPN et de **MARTIN Frédéric, PINOT Ronald** et **GALLERAND Romuald** délégués du RAID, a été reçue par M. Amaury de HAUTECLOQUE chef de service du RAID.

Après une rapide présentation, les sujets suivants ont été abordés :

RECUPERATION HORAIRE

Nous sensibilisons M. de HAUTECLOQUE sur la nécessité de prendre en considération les volumes de travail important de nos collègues. Certes, le RAID est une unité particulière et un système administratif est difficile à appliquer. Toutefois nos collègues doivent pouvoir poser régulièrement des congés afin d'éviter une fatigue importante pouvant engendrer des problèmes.

ALLIANCE POLICE NATIONALE n'accepte pas certaines remarques faites lorsque nos collègues font état de leur sentiment sur ce sujet.

M. de HAUTECLOQUE, est conscient du problème de récupération. Il est conscient que les effectifs ont été énormément sollicités en 2009 en raison des nombreuses contraintes opérationnelles et il remercie l'ensemble des fonctionnaires pour leur implication et le professionnalisme. Afin de suivre et limiter un nombre d'heures trop important, le service étudie divers systèmes afin que les fonctionnaires puissent prendre régulièrement des congés, pour l'instant rien n'a été clairement établi. Il nous précise également que la création de la FIPN devrait permettre de répartir des missions. Le RAID se retrouve confronté à un manque d'effectif qui pénalise l'opérationnalité des groupes. A ce jour 10 à 20 fonctionnaires supplémentaires seraient nécessaire.

ALLIANCE POLICE NATIONALE prend acte, mais restera vigilant et interviendra si nécessaire.

RECONNAISSANCE DES COLLEGUES

Un sentiment d'absence de reconnaissance règne chez nos collègues du RAID. Lors de très belles affaires, le niveau de remerciement de l'administration n'est pas à la hauteur des attentes. Régulièrement, au sein du GIGN, des remises de décorations sont effectuées après certaines affaires ou pour d'autres occasions. Même si les personnels du GIGN sont des militaires, et leur système différent du notre, il n'en demeure pas moins qu'ils font aujourd'hui partie intégrante du Ministère de l'Intérieur et, en vue d'une harmonisation, il serait bon d'être très attentif sur ce point.

Lors du départ du RAID, les collègues pouvaient choisir leur affectation. Or, lors de ces dernières années une restriction est apparue imposant le choix unique d'une région géographique et non d'un poste. La DAPN affectant les collègues en fonction des niveaux d'effectifs. Les collègues devraient pouvoir proposer 3 choix de postes.

M. de HAUTECLOQUE prend acte de ces doléances. Pour le choix de poste c'est du ressort de la DAPN.

AVENIR DU RAID

Un audit sur le RAID semble avoir été demandé par le ministère qu'en est-il exactement ?

M. de HAUTECLOQUE nous confirme qu'un audit sur l'opérationnalité du RAID a été commandé par le ministère. Le responsable du groupe de travail est un ancien DGGN. Pour l'instant, aucune information ne peut être donnée.

ALLIANCE Police Nationale s'étonne qu'un ancien DGGN ait été mandaté pour un audit concernant une unité en concurrence directe le GIGN dans certaines missions. Le rapport de cet audit sera scrupuleusement étudié afin de s'assurer de son objectivité.

Dans le cas ou cet audit s'avérait dirigé, ALLIANCE Police Nationale entreprendra toutes les interventions et actions nécessaires à la défense du RAID, unité d'élite de la Police Nationale.

Unité mondialement reconnue, toute remise en cause injustifiée des compétences du RAID ne saurait être tolérée.

